



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

**DIRECTION GENERALE DE
LA POLICE NATIONALE**

**DIRECTION CENTRALE
DE LA
POLICE JUDICIAIRE**

PV n° 10-00004/ 76

AFFAIRE CONTRE :

X...

corruption

OBJET :

Examen scellé
**DCNS/M/LHOPITEAU
TROIS**



PROCES – VERBAL

L' An deux mil onze, -----
Le douze mai-----
à treize heures-----

D113/
2 pages

Nous, **Arnaud RYCKEWAERT**
Brigadier Chef de Police

en fonction à la
Direction Centrale de la Police Judiciaire
Sous - Direction de Lutte contre la
Criminalité Organisée et la Délinquance Financière
Division Nationale d' Investigations Financières

---Officier de Police Judiciaire en résidence au Ministère de l'Intérieur 11, rue des Saussaies 75008 PARIS.-----

---Étant au service,----

---Poursuivant l'enquête préliminaire N° P 09 341 9202/4 délivrée par Monsieur Nicolas HEITZ, Vice Procureur au Parquet de Paris, en date du 28/12/2009.-----

---Vu les articles 75 et suivants du Code de Procédure Pénale-----

---Procédons à l'analyse du scellé DCNS/M/LHOPITEAU TROIS contenant un ensemble de documents liés à la Malaisie, constitué lors de la perquisition des locaux de DCNS.----

---Précisons que ce scellé contient des documents rédigés en langue anglaise dont nous procédons à la traduction nécessaire à nos constatations.--

---Constatons les éléments suivants :-----

---**Cotes 1 à 39** : Différents documents, courriers et mails concernant le garantie **SOFRANTEM** sur le contrat SCORPENE MALAISIE.---

---**Cotes 40 à 79** : un tableau listant l'état des coûts de production des contrats MALAISIE SCORPENE, OUESSANT, TRAINING et SIMULATEURS au 07/02/2008.-----

---**Cotes 79 à 80** : un document intitulé REPARTITION DU MONTANT DU CONTRAT SCORPENE MALAISIE.----

---**Cotes 81 à 106** : différents documents financiers relatifs au contrat SCORPENE MALAISIE.----

---**Cotes 107 à 116** : un contrat de cession de parts signé entre l'État représenté par le sous directeur à la direction du Trésor Thierry FRANCO et DCN représenté par Jean Marie POIMBOEUF, signé le 30/06/2003. L'Etat cède 1 027 657 actions DCN à cette dernière d'une valeur nominale de 15,25 € chacune.-----

---**Cotes 117 à 125** : différents documents manuscrits évoquant notamment une joint venture avec BOUSTEAD en 2008 sur le contrat SCORPENE MALAISIE.-----

---**Cotes 126 à 131** : un document intitulé DJ pour le mois de mars 2010 évoquant les faits marquants à cette période concernant les contrats DCN.----

---**Cotes 132 à 133** : un document intitulé PRINCIPAUX PROJETS EXPORT.-----

---**Cotes 134 à 136** : un compte rendu de réunion réalisé par Alain FOUGERON de DCNS daté du 12/10/2009 relatif au Comité

D113/2

Commerce et Développement.---

---Constatons concernant la Malaisie, une visite officielle du premier
Ministre NAJIB en France du 6 au 8 octobre. Entretien avec PDG le
7 octobre 2009.-----

---Dont acte,-----

